DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme Commune de POISY

Grand Annecy — POISY

Document graphique du règlement

Certifié conforme par le président et vu pour être annexé à la présente délibération du grand Annecy en date du 14/11/2019 approuvant la modification n°6 du PLU de la Commune de Poisy.

Le Président,

Jean-Luc RIGAUT.

PLAN N°1	ELABORATION	PROCEDURES D'EVOLUTION
ECHELLE 1/5000	Approuvée le 29/06/1987	Modification n°1 approuvée le 29/01/08 Modification n°2 approuvée le 21/09/10 Modification n°3 approuvée le 21/09/10 Révision simplifiée n°1 approuvée le 22/02/11 Modification simplifiée n°1 approuvée le 22/02/11 Modification simplifiée n°2 approuvée le 12/06/12 Modification simplifiée n°3 approuvée le 26/02/13 Modification simplifiée n°4 approuvée le 26/02/13 Modification n°4 approuvée le 25/02/14 Révision allégée n°1 approuvée le 29/04/14 Modification n°5 approuvée le 09/06/15 Modification simplifiée n°5 approuvée le 29/11/16 Mise en compatibilité n°1 approuvée par arreté préfectoral du 18/12/17
	REVISIONS	
	N°1 : approuvée le 05/03/07	

CONCEPTION
ESPACES & MUTATIONS
PARC ALTAÏS ANNECY
27 rue Adrastée
74650 CHAVANOD

DESSIN
InfoSIG Cartographie
10 Ter Avenue de Genève
74 000 ANNECY

Fond Cadastral
Origine Cadastre EDIGEO - Avril 2019
Droits de l'Etat réservés
Diffusion www.cadastre.gouv.fr

Edition cartographique n°4 du 04/10/2019

Légende

ZONES URBAINES

- Ua — Secteur du centre-village de POISY
- Ua1 — Extension du centre-village au-delà du CD14
- Ua2 — Secteur d'entrée de village
- Ub — Secteur de confortement du centre-village
- Uc — Secteur d'habitat résidentiel
- Ucc — Secteur d'habitat résidentiel à valeur paysagère
- Ue — Secteur d'équipements publics ou d'intérêts collectifs
- Uh — Secteur de structure ancienne (hameau)
- Ux — Secteurs d'activités industrielles, artisanales et commerciales
- Uxb — Secteur mixte activités/habitat
- Uxbh — Secteur mixte activités/habitat/hébergement hôtelier
- Uxbh1 — Secteur mixte activités/habitat/hébergement hôtelier
- Uxbh2 — Secteur mixte activités/habitat/hébergement hôtelier
- Uxi — Secteur installations classées
- Uxt — Secteur d'activités tertiaires

ZONES A URBANISER

- AUh/c — Secteur insuffisamment équipé à urbaniser à court terme
- 2AU — Secteur insuffisamment équipé à urbaniser à long terme

ZONES AGRICOLES

- A — Zone agricole
- Ae — Zone agricole équipements (école d'agriculture)
- Ap — Zone agricole à valeur paysagère

ZONES NATURELLES

- N — Secteur naturel
- Nmp — Secteur naturel du marais de Poisy
- Nf — Secteur naturel des berges du Fier
- Nx — Secteur naturel activités
- Nbc — Secteur naturel bâti à constructibilité limitée
- Nma — Secteur naturel de la montagne d'Age
- Ns — Secteur naturel sensible
- Nng — Secteur naturel Nant de Gillon
- Ne — Secteur naturel équipements publics ou d'intérêt collectif
- Nt — Secteur naturel sport et loisirs
- Nb — Secteur naturel bâti (se rapporte à un pastillage sans référence à une surface)

INFRASTRUCTURES ET EMPLACEMENTS RESERVES

- Emplacement réservé pour équipement public ou voie à créer
- Emplacement réservé pour la réalisation de logements sociaux au titre de l'article L.151-15
- Emplacement réservé pour localisation et caractéristiques des voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article L.151-41-1°
- Emplacement réservé pour déplacement doux
- Emplacement réservé pour sentier piéton à créer (2m de large minimum)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Mise à jour du bâti à titre indicatif
- Bâtiments d'élevage à titre indicatif
- Arbres à conserver ou à compléter au titre de l'article L.151-19
- Dépôt des déchets issus du BTP autorisés
- Eléments du paysage à protéger et à mettre en valeur au titre de l'article L.151-19
- Pastillage d'identification du bâti existant sous régime de la zone Nb
- Secteur concerné par un risque fort de glissement de terrain repéré au titre de l'article R.123-11.b
- Secteurs soumis à orientation d'aménagement
- Accès véhicules obligatoire à la zone Ua1 par la zone Ue. Tout nouvel accès sur la RD est interdit depuis la zone Ua1
- Batiments patrimoniaux pouvant être réhabilités sous conditions
- Tracé de la RD 14 à titre indicatif
  Tracé de la RD 157 et son aménagement à titre indicatif
- 25/35 — Largeur de plateforme / Recul par rapport à l'axe
- Canalisation de gaz
- Canalisation de pipeline
- Secteur soumis à risques induits par les canalisations de transport de matières dangereuses : 95m de part et d'autre de la canalisation de gaz
- Secteur soumis à risques induits par les canalisations de transport de matières dangereuses : 125m de part et d'autre de la canalisation du pipe-line

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES
pour équipement public ou voie à créer

N°	Désignation des opérations	Surface	Bénéficiaire
1	Mise en valeur du patrimoine historique (lavoir) à RONZY	9 m²	Commune
2	Mise en valeur du patrimoine historique (Ancien four) Chemin des Pacheux	24 m²	Commune
3	Déviation du CD 14 à "Vernod"	55804 m²	Département
4	Mise en valeur du patrimoine historique (calvaire) à Brassilly	8 m²	Commune
5	Mise en valeur du patrimoine historique ("Petite vierge) à la Pièce Est	100 m²	Commune
6	Aménagement du carrefour sur la VC n°7 lieudit "Les Mouilles"	122 m²	Commune
8	Mise en valeur du patrimoine historique (calvaire) à la Pièce Ouest	165 m²	Commune
15	Carrefour route de Brassilly/chemin des Corbesses/Chemin du Paret	1238 m²	Commune
19	Aménagement d'une plateforme multimodale	1150 m²	Commune
20	Réalisation d'un groupe scolaire et d'un espace rencontre	710 m²	Commune
24	Extension des ateliers municipaux et stockages liés	1998 m²	Commune
25	Future voie, largeur 6.50m	185 ml	Commune

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES
pour localisation et caractéristiques des voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article L.151-41-1°

N°	Désignation des opérations	Surface	Bénéficiaire
18	Réalisation d'une voie de désenclavement du chef-lieu de la Route de Lovagny à la route de Macully	1072 ml	Commune

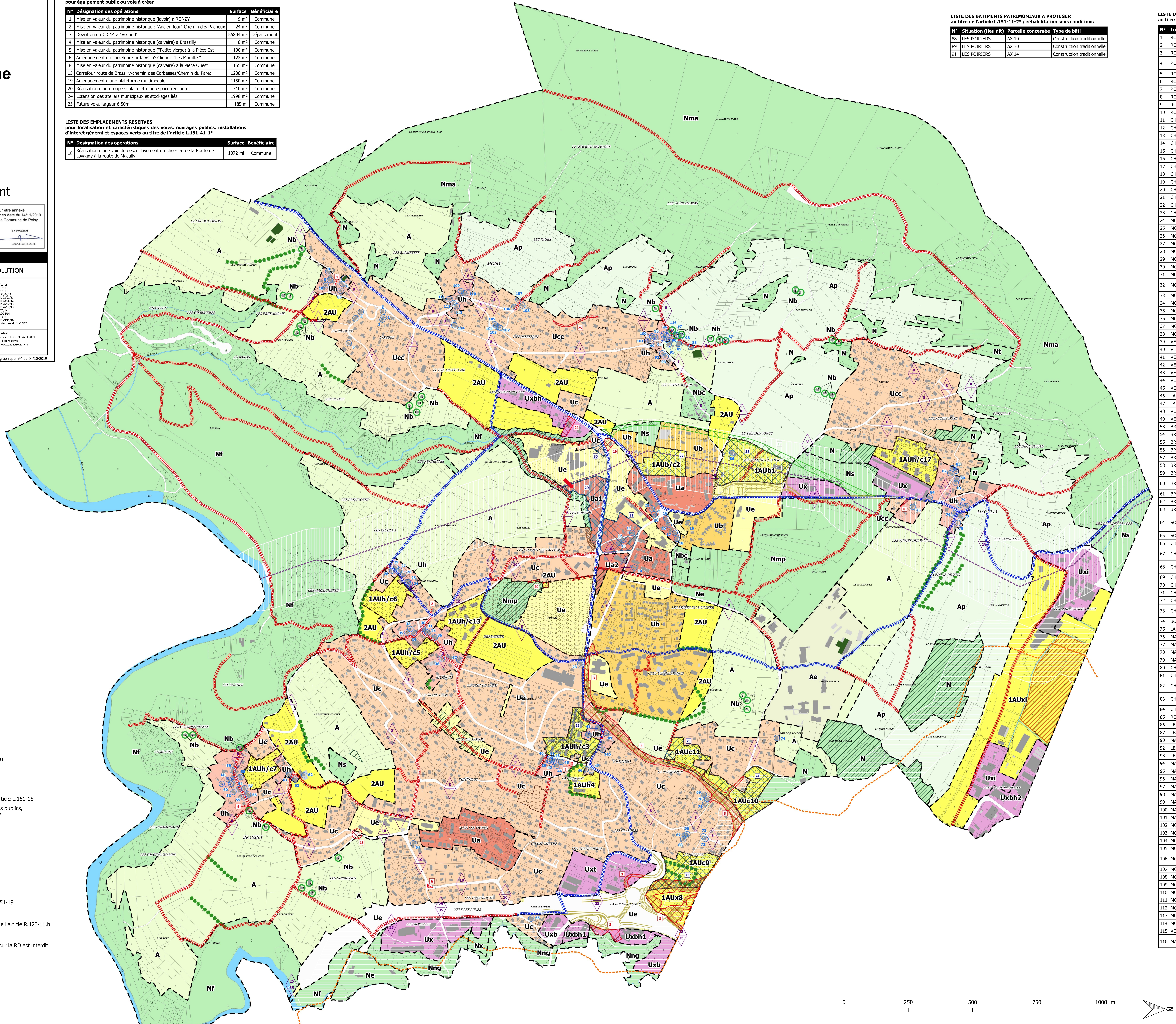

LISTE DES BATIMENTS PATRIMONIAUX A PROTEGER
au titre de l'article L.151-11-2° / réhabilitation sous conditions

N°	Situation (lieu dit)	Parcelle concernée	Type de bâti
88	LES POIRIERS	AX 10	Construction traditionnelle
89	LES POIRIERS	AX 30	Construction traditionnelle
91	LES POIRIERS	AX 14	Construction traditionnelle

LISTE DES BATIMENTS PATRIMONIAUX A PROTEGER
au titre de l'article L.151-19 / réhabilitation sous conditions

N°	Localisation	Parcelle	Type de bâti
1	RONZY	AS 139	Construction traditionnelle
2	RONZY	AS 138	Construction traditionnelle
3	RONZY	AS 121	Construction traditionnelle
4	RONZY	AS 224 - 225	Construction traditionnelle
5	RONZY	AS 97	Construction traditionnelle
6	RONZY	AS 31	Construction traditionnelle
7	RONZY	AS 30	Construction traditionnelle
8	RONZY	AS 231	Construction traditionnelle
9	RONZY	AS 228	Construction traditionnelle
10	RONZY	AS 52	Construction traditionnelle
11	CHEF LIEU	AD 470	Construction traditionnelle
12	CHEF LIEU	AD 444	Construction traditionnelle
13	CHEF LIEU	AD 343	Construction traditionnelle
14	CHEF LIEU	AD 83	Construction traditionnelle
15	CHEF LIEU	AD 16	Construction traditionnelle
16	CHEF LIEU	AD 8	Construction traditionnelle
17	CHEF LIEU	AD 21 - 22 A	Construction traditionnelle
18	CHEF LIEU	AD 454	Construction traditionnelle
19	CHEF LIEU	AD 325	Construction traditionnelle
20	CHEF LIEU	AD 109	Construction traditionnelle
21	CHEF LIEU	AD 389	Construction traditionnelle
22	CHEF LIEU	AD 112	Construction traditionnelle
23	CHEF LIEU	AP 120	Construction traditionnelle
24	MONOD DESSOUS	AO 82	Construction traditionnelle
25	MONOD DESSOUS	AO 418	Construction traditionnelle
26	MONOD DESSOUS	AO 319	Construction traditionnelle
27	MONOD DESSOUS	AO 420	Construction traditionnelle
28	MONOD DESSOUS	AO 92	Construction traditionnelle
29	MONOD DESSOUS	AO 55	Construction traditionnelle
30	MONOD	AO 347	Construction traditionnelle
31	MONOD	AO 136	Construction traditionnelle
32	MONOD	AO 137 - 140	Construction traditionnelle
33	MONOD	AO 122	Construction traditionnelle
34	MONOD	AO 125	Construction traditionnelle
35	MONOD	AO 121	Construction traditionnelle
36	MONOD	AO 427	Construction traditionnelle
37	MONOD	AO 365	Construction traditionnelle
38	MONOD	AO 410	Construction traditionnelle
39	VERNOD	AI 87	Construction traditionnelle
40	VERNOD	AI 83	Construction traditionnelle
41	VERNOD	AI 88	Construction traditionnelle
42	VERNOD	AI 89	Construction traditionnelle
43	VERNOD	AI 90	Construction traditionnelle
44	VERNOD	AI 93	Construction traditionnelle
45	VERNOD	AI 96	Construction traditionnelle
46	LA PIECE EST	AI 314	Construction traditionnelle
47	LA PIECE EST	AI 313	Construction traditionnelle
48	VERNOD	AP 304	Construction traditionnelle
49	VERNOD	AP 313	Construction traditionnelle
53	BRASSILLY LES FERMES	AM 138	Construction traditionnelle
54	BRASSILLY LES FERMES	AM 137	Construction traditionnelle
55	BRASSILLY LES FERMES	AM 72	Construction traditionnelle
56	BRASSILLY LES FERMES	AM 68	Construction traditionnelle
57	BRASSILLY LES FERMES	AM 67	Construction traditionnelle
58	BRASSILLY LES FERMES	AM 65	Construction traditionnelle
59	BRASSILLY LES FERMES	AM 92	Construction traditionnelle
60	BRASSILLY LES FERMES	AM 88 - 85 - 86 - 89	Construction traditionnelle
61	BRASSILLY LES FERMES	AM 37	Construction traditionnelle
62	BRASSILLY LES FERMES	AN 90 - 91	Construction traditionnelle
63	BRASSILLY LES FERMES	AN 174	Construction traditionnelle
64	SOUS LES VIGNES	AK 254 - 242 - 245 - 204	Construction traditionnelle
65	SOUS LES POSES	AI 242	Construction traditionnelle
66	CHARNEUSE	AH 143	Construction traditionnelle
67	CHARNEUSE	AH 142 - 230	Construction traditionnelle
68	CHARNEUSE	AH 229 - 231 - 232	Construction traditionnelle
69	CHARNEUSE	AH 29	Construction traditionnelle
70	CHARNEUSE	AH 26	Construction traditionnelle
71	CHARNEUSE	AH 32	Construction traditionnelle
72	CHARNEUSE	AH 144	Construction traditionnelle
73	CHARNEUSE	AH 146 - 147	Construction traditionnelle
74	BOIS DE LA CAFETA	AE 152	Construction traditionnelle
75	LA PIECE OUEST	AB 30 - 32	Construction traditionnelle
76	MACULLY	AB 23	Construction traditionnelle
77	MACULLY	AB 14	Construction traditionnelle
78	MACULLY	AB 13	Construction traditionnelle
79	MACULLY	AB 9 - 6	Construction traditionnelle
80	CHENELAT	AA358	Construction traditionnelle
81	CHENELAT	AA 361	Construction traditionnelle
82	CHENELAT	AA 344 - 173	Construction traditionnelle
83	CHENELAT	AA 163 - 164 - 317	Construction traditionnelle
84	CHENELAT	AA 198	Construction traditionnelle
85	RONZY	AS 281	Construction traditionnelle
86	LE PRE DES JONCS	AW 49 - 50	Construction traditionnelle
87	LES POIRIERS	AX 6	Construction traditionnelle
90	MARNY	AV 7	Construction traditionnelle
92	LES PETITS MARAIS	AV 70	Construction traditionnelle
93	LES PETITS MARAIS	AV 71	Construction traditionnelle
94	MARNY	AV 12	Construction traditionnelle
95	MARNY	AV 11	Construction traditionnelle
96	MARNY	AV 9	Construction traditionnelle
97	MARNY	AV 451	Construction traditionnelle
98	MARNY	AV 2	Construction traditionnelle
99	MARNY	AV 14	Construction traditionnelle
100	MARNY	AV 15	Construction traditionnelle
101	MARNY	AV 54	Construction traditionnelle
102	MOIRY	AT 144	Construction traditionnelle
103	MOIRY	AT 143	Construction traditionnelle
104	MOIRY	AT 142	Construction traditionnelle
105	MOIRY	AT 141	Construction traditionnelle
106	MOIRY	AT 122 - 123	Construction traditionnelle
107	MOIRY	AT 121	Construction traditionnelle
108	MOIRY	AT 170	Construction traditionnelle
109	MOIRY	AT 87	Construction traditionnelle
110	MOIRY	AT 89	Construction traditionnelle
111	MOIRY	AT 1082	Construction traditionnelle
112	MOIRY	AT 93	Construction traditionnelle
113	MOIRY	AT 71	Construction traditionnelle
114	MOIRY	AT 56	Construction traditionnelle
115	VERNOD	AP 317	Construction traditionnelle
116	MARNY	AV 405 - 406	Construction traditionnelle